



Le Saint-Siège

**DISCOURS DU PAPE BENOÎT XVI
À S.E. M. OZEF DRAVECKÝ,
NOUVEL AMBASSADEUR DE LA RÉPUBLIQUE DE SLOVAQUIE
PRÈS LE SAINT-SIÈGE***

*Palais pontifical de Castelgandolfo
Jeudi 13 septembre 2007*

Votre Excellence,

Je suis très heureux de vous accueillir au Vatican et d'accepter les Lettres qui vous accréditent comme Ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire de la République slovaque près le Saint-Siège. Je vous remercie pour les salutations cordiales que vous m'avez transmises de la part du Président, M. Gasparovic, et je vous prie de bien vouloir lui transmettre mes salutations respectueuses, ainsi que mes meilleurs vœux dans la prière pour le bien-être et la prospérité de la République. En effet, les liens qui unissent l'Evêque de Rome au peuple de votre pays, remontent à l'époque des saints Cyrille et Méthode, et votre présence ici aujourd'hui est un exemple supplémentaire du respect et de l'affection réciproques que le Saint-Siège et la Slovaquie ont l'un pour l'autre.

L'an prochain marquera le quinzième anniversaire des relations diplomatiques entre la République slovaque et le Saint-Siège. Cette coopération a été particulièrement fructueuse au cours des dernières années, comme le souligne la ratification par votre Gouvernement de deux des quatre points contenus dans l'Accord fondamental signé en 2000. Je vous suis reconnaissant, Excellence, d'assurer que la République s'engage à remplir les deux autres points de l'Accord de Base en ce qui concerne l'objection de conscience et le financement des activités de l'Eglise. A cet égard, je réaffirme la disponibilité du Saint-Siège à vous assister, ainsi que vos collaborateurs, de toutes les façons possibles afin que ces points importants connaissent une heureuse issue.

L'un des sujets fondamentaux approuvés par l'Accord de base, comme l'a souligné Votre Excellence, concerne l'éducation. Il est important que les Etats continuent de garantir à l'Eglise la

liberté d'établir et d'administrer les écoles catholiques, en laissant aux parents l'opportunité de choisir un type d'éducation qui encourage la formation chrétienne de leurs enfants. En recevant un enseignement chrétien, les jeunes prennent conscience de leur dignité personnelle en tant que créatures faites à l'image et à la ressemblance de Dieu (*Gn 1, 27*), et donnent ainsi un but et une orientation à leur vie. En effet, une solide éducation, qui nourrit toutes les dimensions de la personne humaine, y compris les dimensions religieuses et spirituelles, est dans l'intérêt de l'Eglise et de l'Etat. De cette façon, les jeunes peuvent acquérir des habitudes qui leur permettront d'assumer leurs devoirs civiques en entrant dans l'âge adulte.

Les efforts conjoints de l'Eglise et de la société civile pour éduquer les jeunes à la bonté sont d'autant plus cruciaux à une époque où ils sont tentés de déprécier les valeurs du mariage et de la famille, si importantes pour leur bonheur futur et pour la stabilité sociale d'une nation. La famille est le noyau dans lequel une personne apprend en premier lieu l'amour humain et cultive les vertus de la responsabilité, de la générosité et de la préoccupation fraternelle. Les familles solides sont édifiées sur les bases de mariages solides. Les sociétés solides sont édifiées sur les bases de familles solides. En effet, toutes les communautés civiles devraient faire tout leur possible afin de promouvoir des politiques économiques et sociales qui aident les jeunes couples mariés et soutiennent leur désir de fonder une famille. Loin d'être indifférent au mariage, l'Etat doit reconnaître, respecter et soutenir cette institution vénérable comme l'union stable entre un homme et une femme qui prennent librement un engagement d'amour et de fidélité pour toute la vie (cf. *Familiaris Consortio*, n. 40). Les membres de votre Conseil national sont engagés dans des débats approfondis sur la façon de promouvoir le mariage et d'encourager la vie de famille. Les Evêques catholiques de votre pays également sont préoccupés par l'augmentation du taux de divorces et du nombre d'enfants conçus hors des liens du mariage. Grâce aux efforts du Conseil pour la famille et la jeunesse, la Conférence des Evêques a accru les initiatives d'éducation qui éveillent la conscience de la noble vocation du mariage, préparant ainsi les jeunes à assumer leurs responsabilités. De tels programmes ouvrent la voie à une collaboration supplémentaire entre l'Eglise et l'Etat et contribuent à assurer un avenir sain à votre pays.

Tandis que la République s'efforce d'atteindre le progrès social chez elle, elle se tourne également au-delà de ses frontières vers la Communauté internationale tout entière. Le riche héritage culturel et spirituel de la Slovaquie possède un grand potentiel pour revitaliser l'âme du continent européen. Excellence, vous avez attiré l'attention sur les sacrifices héroïques faits par d'innombrables hommes et femmes dans l'histoire de votre nation, qui, à l'époque des persécutions, ont fait de nombreux efforts afin de protéger le droit à la vie, la liberté religieuse, et la liberté de se mettre au service charitable de son prochain (cf. *Deus caritas est*, n. 28). De telles valeurs essentielles sont impératives pour édifier une Union européenne pacifique et juste. Je suis certain que les célébrations marquant le 1.150 anniversaire des saints Cyrille et Méthode renouvelleront la vigueur de la Slovaquie en vue de témoigner de ces valeurs éternelles. De cette façon, la Slovaquie inspirera d'autres Etats-membres de l'Union européenne à rechercher l'unité tout en reconnaissant la diversité, à respecter la souveraineté nationale tout en s'engageant dans

des activités communes, et à rechercher le progrès économique tout en promouvant la justice sociale.

Votre Excellence, je suis certain que les liens diplomatiques entre la République slovaque et le Saint-Siège, qui bénéficient déjà d'un esprit de bienveillance et d'estime réciproque, continueront de soutenir le développement intégral de votre nation. Je vous assure de la disponibilité des divers bureaux de la Curie Romaine dans l'accomplissement de vos fonctions. En vous présentant mes sincères meilleurs vœux, j'invoque sur vous, sur votre famille et sur tout le bien-aimé peuple de la République slovaque, une abondance de Bénédiction divine.

**L'Osservatore Romano. Edition hebdomadaire en langue française n.40 p.6.*

© Copyright 2007 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana